

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 45 (2018)  
**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Heureusement, la polémique n'a pas pris

## 5 Courier des lecteurs

## 6 En profondeur

Le Kosovo célèbre les 10 ans de sa déclaration d'indépendance – la Suisse se joint aux célébrations

## 10 Politique

Les médias en point de mire: résultats de la votation du 4 mars

## 13 Société

Les vélos de prêts à la conquête des villes suisses

Les radios locales bénéficient de la technologie numérique

## 17 Série littéraire

Adolf Muschg ou la passion du Japon

Nouvelles du monde entier

## 18 Culture

Un Grammy pour la Suisse: portrait de la violoniste Patricia Kopatchinskaja

## 20 Sport

Le coach national Vladimir Petkovic à la veille de la Coupe du monde de football

## 22 Informations de l'OSE

## 26 news.admin.ch

## 28 Images

## 30 Lu pour vous/Écouté pour vous

## 31 Sélection/Nouvelles



Le départ de Tim Guldmann du Conseil national en mars est une mauvaise nouvelle pour les expatriés. Sans lui, les Suisses et Suisseuses de l'étranger perdent leur principale voix au Parlement. Ce socialiste était le premier Suisse de l'étranger à avoir été élu au Conseil national, mais au bout de deux ans et demi, il a décidé de quitter son mandat en plein milieu de sa législature. Pourquoi? Tout simplement parce que, selon lui: «Il est difficile de vivre quelque part et de faire de la politique ailleurs.» Manifestement, il n'est pas possible de vivre à Berlin et de faire de la politique à Berne.

Le départ de Tim Guldmann pourrait ranimer un débat passionnel: un Suisse de l'étranger doit-il être autorisé à faire de la politique en Suisse? Comment quelqu'un vivant à Berlin peut-il savoir ce qu'il y a de mieux pour la Suisse? Ceux qui veulent alimenter ce débat se feront probablement entendre après le retrait de Tim Guldmann. Les expatriés doivent-ils être autorisés à voter? Quelqu'un qui vit depuis des dizaines d'années en Tasmanie ou à Taïwan a-t-il son mot à dire dans l'organisation de la vie de son lointain pays natal? D'autant plus qu'en général, il n'en subira pas les conséquences.

Qu'on les approuve ou non, ces réflexions sont légitimes. Et inversement, les Suisses et Suisseuses ne doivent-ils pas être autorisés à voter sur les affaires de la Suisse, quel que soit leur lieu de vie? Ils ont aussi des droits fondamentaux, parmi lesquels le droit de vote. En outre, beaucoup d'entre eux ne sont que provisoirement à l'étranger. Ils travaillent et vivent hors de Suisse avec l'intention d'y revenir ultérieurement. Ils seront donc affectés par les conséquences des votes. Par ailleurs, les Suisses et Suisseuses de l'étranger sont aussi directement concernés par certaines votations.

Cette question est loin d'être simple. Heureusement, le débat suscité par la démission anticipée de Tim Guldmann n'a à ce jour pas pris d'ampleur. Au lieu de contester les droits des expatriés, la majeure partie des Suisses a exprimé son regret, voire son indifférence face au départ du conseiller national PS. Espérons que les réactions n'iront pas plus loin, et que la polémique n'enflera pas.

Je tiens à profiter de ce numéro de la «Revue Suisse» pour vous faire mes adieux. Après une période bien remplie en tant que rédacteur en chef du magazine, je retourne dans ma ville natale à Bâle pour relever un nouveau défi professionnel. Je vous remercie de votre fidélité!

MARKO LEHTINEN, RÉDACTEUR EN CHEF

Photo de couverture:

La violoniste Patricia Kopatchinskaja. Photo: Julia Wesely